

Vontobel Fund - Eastern European Bond I

Approuvé pour les investisseurs institutionnels en: AT, CH, DE, GB, IT, LI, LU, SG (professional investors).

Objectif

Ce fonds obligataire vise à générer des revenus stables et des rendements supérieurs à la moyenne sur un cycle économique complet, tout en respectant la diversification des risques.

Caractéristiques

Le fonds investit principalement dans des obligations d'émetteurs publics et privés, de différentes qualités d'Europe centrale et orientale, ou dans des obligations libellées en devises d'Europe centrale et orientale. Le fonds utilise des produits dérivés à des fins de couverture et pour prendre des positions directes sur les marchés.

Approche

Notre équipe de spécialistes à une longue expérience et un palmarès reconnu dans les investissements obligataires globaux. Ils prennent des décisions de forte conviction, sur base d'analyses macroéconomique, de valeur relative et des émetteurs. L'équipe évalue en permanence les ineficiences de taux, des spreads de crédit et des devises au niveau mondial afin d'identifier les opportunités les plus rémunératrices. Ils bénéficient du soutien d'experts reconnus en matière d'investissement de crédit et d'obligations des marchés émergents. En se concentrant sur l'optimisation du profil risque/rendement, l'équipe adapte activement le portefeuille pour profiter des marchés haussiers mais aussi pour réduire le risque lorsque les conditions de marché sont défavorables.



Données clés	
Gestionnaire de portefeuille	Daniel Karnaus
Domicile du gestionnaire de portefeuille	Zurich
Domicile du fonds	Luxembourg
Devise du fonds	EUR
Devise de la classe d'action	EUR
Swinging Single Pricing	Oui
Valeur nette d'inventaire	138,01
Patrimoine du compartiment en mio	61,61 EUR
Commission de gestion p.a.	0,550%
TER (au 28/02/2020)	0,82%
Date de lancement	13/07/2007
ISIN	LU0278087431
Numéro de valeur	2870603

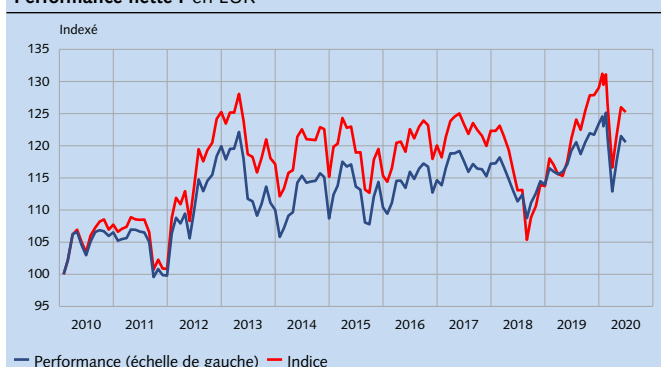
Postions principales des obligations	
2.75% Republic of Poland Government International Bond 2023	7,9%
5.75% Republic of Poland Government International Bond 2022	7,5%
7.15% Russian Foreign Bond - Eurobond 2025	5,0%
7.4% Russian Foreign Bond - Eurobond 2024	4,6%
7.25% Russian Foreign Bond - Eurobond 2034	4,5%
8.15% Russian Federal Bond - OFZ 2027	4,5%
3.25% Republic of Poland Government International Bond 2025	4,2%
2.5% Republic of Poland Government International Bond 2026	4,1%
2.75% Republic of Poland Government International Bond 2029	4,1%
4% Republic of Poland Government International Bond 2023	3,6%

Performance nette (en %) I								
	1 mois	YTD	2019	2018	2017	3 a. p.a.	5 a. p.a.	depuis lanc.
Fonds	-0,8	-2,3	8,3	-2,8	2,2	0,8	1,2	38,0
Indice	-0,6	-2,9	13,5	-7,0	1,9	0,5	1,0	47,8
07.15 - 06.16		07.16 - 06.17		07.17 - 06.18		07.18 - 06.19		07.19 - 06.20
Fonds	2,0	1,5	-5,4	7,1	1,1			
Indice	3,1	0,7	-8,4	7,1	3,4			

Indice de référence: JP Morgan GBI-EM Global Europe (-02.05.07=Merrill Lynch Emerging Eur. Gov. Index)

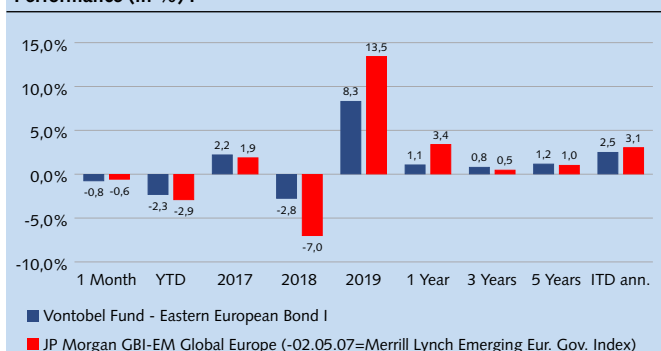
Source: Vontobel Asset Management AG. La performance historique enregistrée ne constitue pas un indicateur des résultats actuels ou futurs. En outre, les données n'incluent pas les commissions et les frais prélevés lors de l'émission et du rachat d'actions du compartiment. Suite à des fluctuations monétaires, le rendement du compartiment peut augmenter ou chuter.

Performance nette I en EUR



Source: Vontobel Asset Management AG. La performance historique enregistrée ne constitue pas un indicateur des résultats actuels ou futurs. En outre, les données n'incluent pas les commissions et les frais prélevés lors de l'émission et du rachat d'actions du compartiment. Suite à des fluctuations monétaires, le rendement du compartiment peut augmenter ou chuter.

Performance (in %) I

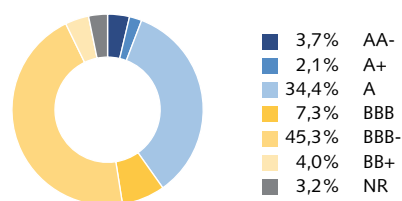


Données relatives au risque

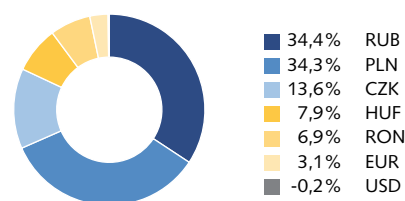
Volatilité*	6,81%
Ratio de Sharpe*	0,18
Ratio d'information*	0,10
Tracking Error*	3,34%
Alpha de Jensen*	0,58%
Beta*	0,71
Duration modifiée Ø	4,33
Durée résiduelle Ø en années	5,44
Rendement à l'échéance	2,49%

* annualisés sur 3 ans

Qualité des titres



Répartition par monnaie



Opportunités

- + Le placement offre une large diversification entre un grand nombre de titres
- + Les investissements en monnaies étrangères peuvent générer des gains de change
- + Un surcroît de rendement est possible grâce à l'analyse des titres individuels et la gestion active
- + Des plus-values sur le capital investi sont possibles
- + La performance et le rendement du sous-fonds peuvent être accrus par l'utilisation de dérivés à des fins de couverture
- + Les placements obligataires offrent des intérêts ainsi que la possibilité de gains en capital en cas de déclin des rendements du marché
- + L'univers de placement est diversifié à travers les marchés obligataires mondiaux
- + La participation au potentiel de croissance de la Russie et d'autres pays de l'ex-Union soviétique offre des possibilités de gain

Risques

- La participation au potentiel des titres individuels est limitée
- Les placements en monnaies étrangères sont soumis aux fluctuations des taux de change
- Le succès de l'analyse des titres individuels et de leur gestion active ne peut être garanti
- Il n'existe aucune garantie que l'investisseur récupère le capital investi
- Les dérivés comportent des risques d'illiquidité, de volatilité ainsi que des fluctuations du levier et du crédit.
- Les taux d'intérêt peuvent varier; s'ils augmentent, les cours des obligations baissent.
- L'univers de placement peut inclure des investissements dans des pays dont les marchés des capitaux ne sont pas encore considérés comme des marchés organisés
- Des risques spécifiques sont associés à la Russie et aux pays de l'ex-Union soviétique, notamment les risques de sous-développement du système bancaire, de performance volatile ou d'illiquidité des placements, ainsi que de surveillance moins efficace par le gouvernement.

Remarques juridiques importantes:

Ce document commercial a été produit pour des clients Institutionnel dans les pays suivants: CH.

Le présent document ne constitue pas une offre, une incitation ou une recommandation d'achat ou de vente de parts du fonds Vontobel/des actions du fonds ou de tout autre instrument d'investissement en vue d'effectuer toute transaction ou de conclure tout acte juridique de quelque nature que ce soit, mais sert uniquement à des fins d'information. Les souscriptions aux parts de ce fonds de placement ne devraient être effectuées que sur la base du prospectus de vente («prospectus de vente»), des informations clés pour l'investisseur («KIID»), de ses statuts corporatifs et du dernier rapport annuel et semestriel du fonds, ainsi que sur l'avis d'un spécialiste indépendant en finances, droit, comptabilité et impôts.

Ce document s'adresse uniquement à des clients professionnels tels que définis dans la loi fédérale sur les placements collectifs de capitaux (LPCC).

Nous attirons particulièrement votre attention sur les risques suivants: Les placements dans les valeurs mobilières de pays émergents peuvent subir de fortes variations de cours et, outre les incertitudes sociales, politiques et économiques, être soumis à des conditions-cadres opérationnelles et prudentielles qui diffèrent des normes en vigueur dans les pays industriels. Les monnaies des pays émergents peuvent également être soumises à des fluctuations plus importantes. Les placements dans les produits dérivés sont souvent exposés aux risques des marchés ou instruments sous-jacents ainsi qu'aux risques d'émetteur et recèlent des risques plus élevés que les investissements directs. L'univers de placement peut inclure des investissements dans des pays dont les marchés des capitaux ne sont pas encore considérés comme des marchés organisés.

La performance historique ne saurait préjuger des résultats actuels ou futurs. Les performances ne prennent pas en compte les commissions et les frais prélevés lors de l'émission ou du rachat des parts. Le rendement du fonds peut augmenter ou diminuer en fonction des fluctuations monétaires. La valeur des devises d'investissement peut augmenter ou diminuer et il n'y a aucune garantie de remboursement de l'intégralité ou d'une partie du capital investi.

Ces documents peuvent être obtenus gratuitement auprès des points de vente agréés, au siège du fonds, 11-13 Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg. Vous trouverez de plus amples informations sur le fonds dans les derniers prospectus, les rapports annuels et semestriels ainsi que les informations clés pour l'investisseur («KIID»). Vous pouvez aussi télécharger ces documents sur notre site Internet à l'adresse vontobel.com/am, le représentant en Suisse: Vontobel Fonds Services AG, Gotthardstrasse 43, 8022 Zurich, en tant qu'agent payeur en Suisse: Bank Vontobel AG, Gotthardstrasse 43, 8022 Zurich, auprès de LBBW Landesbank Baden-Württemberg, Große Bleiche 54-56, 55116 Mainz, en tant qu'agent payeur en Allemagne, auprès de Liechtensteinische Landesbank AG, Städtle 44, FL-9490 Vaduz, en tant qu'agent payeur au Liechtenstein, auprès de Erste Bank der oesterreichischen Sparkassen AG, Graben 21, A-1010 Vienne, en tant qu'agent payeur en Autriche. Pour de plus amples informations en Italie consultez le Modulo di Sottoscrizione: Vontobel Asset Management S.A., Milan Branch, Piazza degli Affari, 3, 20123 Milano, téléphone: 02 6367 3444, e-mail: clientrelation@vontobel.it. Les fonds autorisés à la distribution publique au Royaume-Uni sont enregistrés auprès de la FCA sous le numéro de référence 466625. Cette information a été approuvée par Vontobel Asset Management SA, succursale de Londres, dont le siège social est Third Floor, 22 Sackville Street, London W1S 3DN et est autorisé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) et soumis à la réglementation limitée de la Financial Conduct Authority (FCA). Des détails sur l'étendue de la réglementation de la FCA sont disponibles, sur demande, auprès de Vontobel Asset Management SA, succursale de Londres. Vous pouvez obtenir la version anglaise des KIID auprès de Vontobel Asset Management SA, London Branch, Third Floor, 22 Sackville Street, London W1S 3DN ou la télécharger sur notre site Internet vontobel.com/am. Le fonds et ses compartiments ne sont pas disponibles pour les investisseurs de détail à Singapour. Certains compartiments du fonds sont actuellement reconnus comme organismes restreints par l'Autorité monétaire de Singapour. Ces compartiments ne peuvent être proposés qu'à certaines personnes et sous certaines conditions en vertu du chapitre 289 du « Securities and Futures Act » de Singapour. Le fonds n'est pas autorisé par la Securities and Futures Commission de Hong Kong. Il ne peut être proposé qu'aux investisseurs se qualifiant en tant qu'investisseurs professionnels en vertu de la « Securities and Futures Ordinance ». Le contenu du présent document n'a pas été revu par les autorités de réglementation de Hong Kong. Nous vous recommandons la prudence et de demander l'avis d'un conseiller professionnel en cas de doute quant au contenu du présent document. Cette information a été approuvée par Vontobel Asset Management Asia Pacific Ltd., dont le siège social est sis 1901 Gloucester Tower, The Landmark 15 Queen's Road Central, Hong Kong.

Bien que Vontobel Asset Management AG («Vontobel») soit d'avis que les informations figurant dans le présent document s'appuient sur des sources fiables, Vontobel décline toute responsabilité quant à la qualité, l'exactitude, l'actualité et l'exhaustivité desdites informations. Sauf autorisation émanant des lois de droits d'auteur, aucune de ces informations ne pourra être reproduite, adaptée, téléchargée pour une tierce partie, reléguée, mise en exergue, publiée, distribuée ou transmise sous quelque forme que ce soit par quelque processus que ce soit sans le consentement écrit spécifique de Vontobel. Dans toute la mesure permise par la législation applicable, Vontobel décline toute responsabilité résultant de toute perte ou de tout dommage que vous encourez occasionné(e) par l'utilisation ou l'accès aux présentes informations, ou de son incapacité à fournir les présentes informations. Notre responsabilité pour négligence, violation contractuelle ou contravention à la loi résultant de notre incapacité à fournir les présentes informations dans leur intégralité ou en partie, ou pour tout problème posé par ces informations, qui ne peut être licitement exclu, se limite à la retransmission des présentes informations en intégralité ou en partie ou au paiement pour assurer cette retransmission, à notre gré et dans la mesure autorisée par la loi en vigueur. Aucun exemplaire du présent document ni aucune copie de celui-ci ne peuvent être distribués dans toute juridiction où sa distribution est limitée par la loi. Les personnes recevant le présent document doivent être conscientes de ces restrictions et les accepter. Ce document en particulier ne doit être ni distribué ni remis à des personnes américaines ni être distribué aux Etats-Unis. Toutes les entreprises décrites dans ce document peuvent, mais ne doivent pas, faire l'objet d'une position dans nos portefeuilles. Tous les pronostics, toutes les prévisions, estimations et autres hypothèses de ce document se basent sur une série d'estimations et d'hypothèses. Aucune garantie ne saurait être donnée quant au fait que ces estimations et hypothèses s'avèrent exactes si bien que les résultats effectifs peuvent fortement différer de ceux pronostiqués.

Vontobel Asset Management AG
Telefon +41 (0)58 283 71 50
www.vontobel.com/am

Le Glossaire

Alpha de Jensen

Indicateur de rendement. Si le rendement moyen d'un titre ou d'un portefeuille est supérieur à son rendement anticipé, l'alpha est positif. Si le rendement moyen est inférieur au rendement anticipé, l'alpha est négatif.

Benchmark

Indice utilisé pour mesurer la performance d'un fonds de placement dans le but de répliquer le rendement d'un tel indice, de définir l'allocation d'actifs d'un portefeuille ou de calculer les commissions de performance.

Bêta

Mesure de la sensibilité - exprimée sous forme de variation moyenne en pourcentage du prix d'un fonds lorsque le marché (benchmark) enregistre une hausse ou une baisse de 1%. Une valeur supérieure (inférieure) à 1 signifie que le fonds affiche en moyenne plus de (moins de) volatilité que le benchmark. Ce chiffre est calculé trois fois par an.

Commission de gestion

Commission couvrant tous les coûts liés aux services éventuellement rendus dans le cadre de la gestion et de la distribution des placements. Veuillez consulter le prospectus du fonds pour une description complète.

Commission de performance

Commission versée au gestionnaire de placement si certains niveaux de performance sont atteints (souvent au-delà des niveaux fixés dans l'objectif de placement) sur une période donnée. Veuillez consulter le prospectus du fonds pour une description complète.

Coupon moyen pondéré (WAC)

Correspond au taux d'intérêt annuel payé par un émetteur obligataire sur la valeur nominale de son obligation.

Couverture

Une classe de parts dite « couverte » (« classe de parts couverte ») vise à couvrir la valeur nette d'inventaire dans la monnaie de référence du compartiment/fonds contre les fluctuations de celle de la classe de parts couverte.

Duration (duration modifiée)

La duration indique la mesure dans laquelle le prix d'une obligation pourrait être affecté par une variation des taux d'intérêt.

Duration effective

Mesure l'impact potentiel d'une variation des taux d'intérêt de 1% pour toutes les échéances sur une obligation ou un portefeuille.

Écart de suivi

Mesure l'écart de rendement d'un fonds par rapport à celui d'un benchmark sur une période donnée. Il est exprimé en pourcentage. Plus la gestion d'un fonds de placement est passive, plus l'écart de suivi est faible.

Indice de référence

Contrairement au benchmark, l'indice de référence n'est pas utilisé pour calculer les commissions de performance.

Ratio d'information

Le ratio d'information (IR) indique le rendement excédentaire d'un portefeuille par rapport à celui d'un benchmark compte tenu de la volatilité de ces rendements.

Ratio de Sharpe

Le ratio de Sharpe indique la rémunération supplémentaire par unité de risque par rapport à un placement sans risque. Il permet de mesurer la performance réalisée en fonction d'un niveau de risque donné.

Rendement à l'échéance (Yield to Maturity)

Taux de rendement anticipé d'une obligation si elle est détenue jusqu'à l'échéance.

Rendement au pire (Yield to Worst)

Le rendement le plus bas pouvant être perçu sur une obligation en l'absence d'une défaillance réelle de l'émetteur. Le rendement au pire est calculé sur la base des scénarios les plus pessimistes pour l'émission concernée en calculant le rendement qui serait perçu si l'émetteur utilisait les réserves.

TER

Les commissions et coûts annexes facturés au titre de la gestion d'organismes de placement collectif doivent être communiqués sous la forme internationalement reconnue du Total Expense Ratio (TER). Ce ratio correspond à la somme des commissions et coûts annexes régulièrement imputables aux actifs d'organismes de placement collectif (dépenses opérationnelles), exprimée rétroactivement en pourcentage des actifs nets.

VNI

La Valeur nette d'inventaire (VNI) représente la valeur par part. Elle correspond à la valeur totale de l'actif net du fonds (valeur de l'actif du fonds diminuée des engagements) divisée par le nombre de parts en circulation.

Volatilité

La volatilité (ou risque ou écart type) est un indicateur de la fourchette de fluctuation de la performance annualisée d'un fonds sur une période donnée.